

L'évaporateur de jus de décharge légalisé à Villeneuve

Indignation des élus villeneuvois et de l'association de défense de l'environnement après la décision du préfet d'autoriser l'exploitation du BGVap

Le nouveau préfet des Alpes-Maritimes Adolphe Colrat a signé l'arrêté autorisant l'exploitation du BGVap, légalisant de fait cette installation destinée à traiter les gaz (biogaz) et le « jus » de décharge (lixiviât) sur le site de la décharge de La Glacière à Villeneuve-Loubet, exploité par Veolia et entré en post-exploitation depuis 2009. Cette décision, prise contre l'avis défavorable de la commissaire enquêtrice qui avait mené l'enquête publique, a suscité l'indignation des défenseurs de l'environnement et de vives critiques des élus villeneuvois lors du dernier conseil municipal.

« Dans l'évaluation des risques sanitaires relatifs au BGVap, l'Agence régionale de santé a conclu à l'absence de risque significatif dans le secteur d'étude », a notamment déclaré le préfet à Nice-Matin (lire notre édition Cagnes-Villeneuve-Loubet et l'interview d'Adolphe Colrat sur notre site Internet).

Une réunion publique

L'ADEV (association de défense de l'environnement de Villeneuve) a annoncé qu'elle va « organiser rapidement une grande réunion publique pour informer les Villeneuvois et les communes riveraines. Ensuite, tous ensemble, avec la commune, nous déciderons de la conduite à tenir ». Mais l'ADEV a, d'ores et déjà, écrit au Premier ministre pour lui demander immédiatement une enquête épidémiologique et administrative. L'association menace aussi de « déclencher une procédure judi-



L'autorisation a été donnée pour le traitement des gaz sur le site de la décharge de La Glacière à Villeneuve-Loubet. (Photo D.R.)

ciaire contre l'État et les inspecteurs de l'État ».

« L'État déclare la guerre aux populations ! Je connais des médecins prêts à témoigner de maladies apparues lors de l'exploitation des décharges », dit Serge Jover, le président de l'ADEV.

Présentant en conseil municipal les rapports d'activité des deux décharges villeneuvoises (La Glacière et le Jas-de-Madame), l'adjoint à l'Environnement de Villeneuve-Lou-

bet Laurent Collin n'a pas caché l'inquiétude de la municipalité : « Pourquoi sont-ils obligés au Jas-de-Madame de refaire l'étanchéité chaque année ? Il y a un problème ? Il y a encore eu des dépassements sur les torchères en 2012, alors, même si l'exploitant dit que tout va bien, on est en droit de se poser des questions. Sur le BGVap, l'exploitant, lui-même, évoque des dysfonctionnements, et on doit être rassuré ? »

« L'exploitant donne l'info mais il l'idéalise, la minimise, la masque », s'est indigné le maire Richard Camou.

« L'exploitant nous prend pour des billes. Le Jas-de-Madame, c'est une bombe, La Glacière, c'est du pipeau, l'eau va être pourrie », s'est également inquiété l'élus socialiste villeneuvois Robert Chignoli.

L. Q

Lire notre édition Cagnes-Villeneuve.

Tri dans les Alpes-Maritimes : peut mieux faire

L'entreprise « Eco Emballages » dressait avant-hier le bilan 2012 du tri en région PACA, et plus particulièrement dans les Alpes-Maritimes. Avec environ 47 000 tonnes d'emballages ménagers recyclés dans le département (soit 42,9 kg par habitant), les chiffres sont en hausse de presque 4 % par rapport à l'an dernier.

Pas de quoi se vanter pour autant, la région PACA dans son ensemble reste l'un des plus mauvais élèves français. Avant dernier, juste devant la Corse.

En cause, un tri trop peu facilité en cœur de ville. De très mauvais chiffres de recyclage du verre.

« C'est une hérésie d'avoir autant de verre jeté dans les ordures ménagères, ce matériau est 100 % recyclable ! s'exclame Yann Jacquard, responsable communication d'Eco Emballages Sud-Est. D'autant plus que les verriers disent avoir de ca-



Tous ces emballages sont recyclables. À l'exception du sac plastique à droite. (Photo Richard Ray)

rences. »

L'entreprise attend, notamment, de la Métropole Nice Côte d'Azur qu'elle installe à court terme 141 nouveaux containers à verre.

« Nous comptons sur l'année électorale pour que les politiques s'engagent en faveur du tri, poursuit Richard Quemin, directeur régional d'Eco Emballages. C'est un enjeu énorme pour eux. C'est bien d'avoir mis en place le tri, mais il faut maintenant l'optimiser, donner envie aux gens de recycler. »

Pour convaincre les plus réticents, Eco Emballages a opté pour une valorisation des efforts. « Plus une collectivité est performante, plus la rémunération est élevée. C'est exponentiel. »

Tout est mis en œuvre pour atteindre un objectif résolument simple : « On veut plus de recyclage, moins d'emballage. »

A.R.